

CALENDRIER DE COLLECTE

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR LÉBISÉY

2025
2026



ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi matin

Bac gris à sortir la veille
au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



EMBALLAGES ET PAPIERS

Mercredi matin
1 SEMAINE SUR 2

Bac jaune à sortir la veille
au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



DÉCHETS VERTS

Vendredi après-midi
DU 01/03 AU 15/12

Bac vert + 5 fagots à sortir
le jour même avant 12h
Ramassage de 13h à 21h



ENCOMBRANTS

Mercredi 8 octobre 2025
À sortir la veille au soir après 19h
2m³ maximum par foyer

uniquement
pour les
particuliers

— Vacances scolaires zone B | Jour férié : à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain !

AVRIL 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2025

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

20% des déchets triés dans
le bac jaune sont des faux-amis.
FAITES LE BON TRI !

OBJETS EN PLASTIQUE
Ils sont en plastique mais ce ne
sont pas des emballages !



FAUX-PAPIERS
Seuls les papiers à lire ou
à écrire sont recyclables.

TEXTILES ET EMBALLAGES EN VERRE
Déposez-les dans les bornes dédiées.



**DÉCHETS ÉLECTRIQUES,
ÉLECTRONIQUES**
ou contenant des
piles = **DANGER !**



→ Les piles et batteries sont à l'origine d'incendies
dans les centres de tri, provoquant l'arrêt de l'usine
pendant plusieurs jours. Ces incidents nécessitent
des travaux conséquents et occasionnent des
coûts importants pour la collectivité.

Tout objet électrique, électronique ou contenant
des piles doit être déposé en **déchèteries** ou dans
les **bornes dédiées** en magasin.

Retrouvez tous les bons gestes de tri sur caenlamer.fr

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

CIITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



Au verso, retrouvez toutes les
informations sur les déchèteries !

pour en
savoir + **02 31 304 304**
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

LES DÉCHÈTERIES

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS
AU 31 OCTOBRE

DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 28 FÉVRIER

LUNDI - MARDI*
MERCREDI - JEUDI*
VENDREDI

9h - 12h
14h - 18h

9h - 12h
14h - 17h30

SAMEDI
(particuliers
uniquement)

9h - 12h30
13h30 - 18h

9h - 12h30
13h30 - 17h30

DIMANCHE**
(particuliers
uniquement)

9h - 12h

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées
les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à
Colombelles.

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- Je m'assure que mon déchet **ne peut pas être réparé, vendu ou donné.**
- J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de vidage pour respecter les horaires de fermeture.
- Je trie mes déchets par type et par matière.

- Je présente mon **justificatif de domicile** et ma **pièce d'identité.**
- J'indique ce que je dépose à l'agent et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m³ par jour et 6m³ par semaine).

DÉCHETS ACCEPTÉS



Attention : le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmée, ne pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 plaques maximum par an. Pensez à humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.



* Tous les vêtements, le linge de maison et les chaussures liées par paire peuvent être déposés dans une borne à textiles quel que soit leur état, même abîmés. Ils seront reportés ou recyclés. Avant de jeter, pensez à réparer. Trouver une borne sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

À SAVOIR TOUTE AGRESSION PHYSIQUE OU VERBALE D'UN AGENT FERA L'OBJET DE POURSUITES.

DÉCHÈTERIES
FERMÉES
LES JOURS
FÉRIÉS



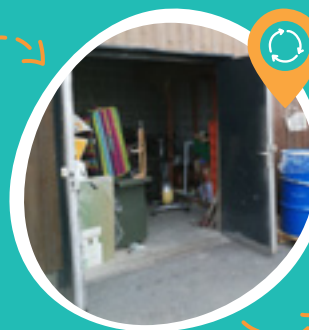
Accès gratuit
aux particuliers
sur présentation
d'un justificatif
de domicile
et d'une pièce
d'identité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque les encombrants sont collectés en porte-à-porte, ils sont mélangés et compactés dans la benne. Seulement 25% peuvent ensuite être valorisés.

S'ils sont déposés en déchèteries, les encombrants sont triés par matière et sont dirigés vers différentes filières de recyclage. **75% d'entre-eux sont alors valorisés !**

Pour redonner une vie à vos encombrants : pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-greniers, ou locaux réemploi des déchèteries.



LES LOCAUX RÉEMPLOI

5 déchèteries en disposent déjà (Colombelles, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer vos objets inutilisés en bon état.

Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2023, 40 tonnes d'objets ont ainsi été sauvés de la destruction.

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !

+ d'infos sur caenlamer.fr
rubrique déchets

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE